

Le 16 mars, 44 députés sur 577 ont voté privatisation d'ADP, fin tarifs réglementés d'EDF et GDF...

écrit par Christine Tasin | 20 mars 2019



Adrien Quatennens ✓

@AQuatennens



Nuit blanche. 6h15 du matin ! Folie ! C'est ainsi en macronie. Malgré notre opposition, ils privatisent [#AeroportsDeParis](#), les jeux et Engie à la fin de la nuit. Ils modifient les seuils sociaux en catimini. Ils suppriment le tarif réglementé du gaz. [#DirectAN](#) [#LoiPacte](#)

Quelle honte !

Et ce scandale a été complètement occulté par les medias. Le 16 mars, on n'a parlé que des boutonneux qui défilaient avec leurs pancartes "[bouffe mon clito, pas le climat](#)" et du Fouquet's. Tout cela pour le plus grand plaisir de Macron. En se gardant bien d'évoquer ce qui venait d'être voté,

dépouillant les Français de leurs bijoux de famille, du peu d'avantages qui leur restait.

L'Assemblée nationale a validé en nouvelle lecture, ce samedi 16 mars au petit matin, le projet de loi Pacte sur les entreprises. Il prévoit des privatisations, une simplification des seuils fiscaux et sociaux, et un assouplissement des règles pour l'épargne retraite.

Il aura fallu trois longues journées de débats et une nuit blanche aux députés pour voter. **Le projet de loi Pacte a finalement été validé à 6h15 ce samedi 16 mars au matin par 27 voix contre 15 et 3 abstentions.** Les élus LREM, MoDem et UDI-Agir ont voté pour, l'ensemble de la gauche contre, tandis que LR et Libertés et territoires se sont partagés.

Comme plusieurs élus d'opposition, le chef de file des députés La France insoumise Jean-Luc Mélenchon a protesté contre ces conditions d'examen nocturne, disant sa « *honte* » de voir ainsi votées « *des mesures si défavorables à la grande masse de ceux qui produisent la richesse de ce pays* ».

Laure de La Raudière (UDI-Agir) a critiqué en séance un projet de loi devenu « *un peu obèse* » avec près de 200 articles sur des sujets très divers. **Le texte va maintenant faire une ultime navette avec le Sénat avant son adoption définitive par l'Assemblée qui a le dernier mot.**

Privatisations

Les députés, à majorité LREM-MoDem, avaient voté jeudi une nouvelle fois en faveur de [la privatisation d'Aéroports de Paris et de la Française des Jeux](#), projets que rejettent les sénateurs, dominés par la droite, qui ré-examineront le projet de loi dans leur hémicycle à compter du 9 avril.

« *Les entrepreneurs s'impatientent au sujet des seuils, du financement des entreprises, de la simplification (...). Les salariés s'impatientent à propos de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié* », avait lancé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire en commission début mars, regrettant le long délai d'adoption des lois.

Modifications

Parmi les dernières évolutions votées, l'Assemblée a repoussé de trois ans l'interdiction de la fabrication en France de pesticides vendus hors Union européenne, à 2025, ce qui a suscité des divergences jusque dans la majorité.

Sur le volet concernant les contrats d'assurance-vie, dont les transferts chez le même assureur seront facilités, les députés ont prévu une meilleure information des souscripteurs sur la part réelle de leur épargne allouée à la transition écologique ou au secteur solidaire. En outre, la possibilité de transférer sous conditions un contrat d'assurance-vie vers un plan d'épargne retraite sans conséquence fiscale a été prolongée jusqu'au 1er janvier 2023, avec l'avis favorable de la secrétaire d'Etat à l'Economie Agnès Pannier-Runacher.

Sur proposition LREM, les députés ont rayé la création d'une délégation parlementaire à la sécurité économique, au profit d'un contrôle parlementaire plus classique de l'action du gouvernement en matière de contrôle des investissements étrangers en France.

(avec AFP)

<http://www.rfi.fr/france/20190316-deputes-vote-projet-loi-pacte-catimini-privatisations>

Malgré les oppositions et les polémiques, les députés de la majorité ont entériné en première lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi Pacte. Il prévoit notamment de supprimer l'obligation pour l'Etat de détenir la majorité du capital d'ADP.

L'Assemblée nationale a donné son feu vert, dans la nuit du 15 au 16 mars, au projet de [loi Pacte](#), avec lequel le gouvernement entend «donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois».

Le texte prévoit notamment de supprimer l'obligation pour l'Etat de détenir la majorité du capital du groupe Aéroports de Paris, de privatiser la Française des jeux ou encore d'autoriser l'Etat à descendre sous le tiers des parts dans le capital d'Engie, anciennement GDF Suez.

27 votes «pour», 15 «contre» peut-on lire sur une photo postée sur Twitter

par Adrien Quatennens, député du Nord.

«Malgré notre opposition, ils privatisent Aéroports de Paris, les jeux et Engie à la fin de la nuit. Ils modifient les seuils sociaux en catimini. Ils suppriment le tarif réglementé du gaz», a par ailleurs commenté le parlementaire insoumis après avoir évoqué une «nuit blanche» dans l'Hémicycle.

La loi Pacte s'apprête à faire son ultime navette avec le Sénat, avant son adoption définitive par la chambre basse du Parlement, qui a le dernier mot.



En outre, comme l'a rapporté [Le Monde](#) le 14 mars, le ministre de l'Economie et des Finances avait pour sa part tenu à commenter ce qu'il avait appelé la «théorie du complot» autour de la banque conseil de l'opération de privatisation d'ADP. «Pendant les débats, Nicolas Dupont-Aignan et Adrien Quatennens avaient entre les lignes soupçonné le gouvernement de favoritisme à l'égard d'un "banquier d'affaires qui a rejoint En marche !" [Bernard Mourad, soutien d'Emmanuel Macron en 2017]» relève le quotidien. «En filant cette théorie du complot, on dessert la démocratie !» avait alors dénoncé Bruno Le Maire.

<https://francais.rt.com/economie/60083-marche-vers-privatisation-adp-fdj-les-deputes-valident-le-projet-de-loi-pacte>

Certes, LREM et ses ennemis sont majoritaires à l'Assemblée, et ils votent ce qu'ils veulent.

Pourtant... n'y a-t-il pas moyen de leur mettre des bâtons dans les roues, de tenir des discours fleuve qui empêchent débats

et vote ? On se souvient des artifices utilisés par les opposants au Pacs, et notamment par Christine Boutin...

Ont-ils épuisé tout le jeu des amendements possibles ?

Ont-ils mené une bataille médiatique sur tous les sujets portés au vote ? Non. On n'en a pas entendu parler. Oui, les, débats, le vote... se sont déroulés en catimini. Avec la complicité de tous les députés, payés rubis sur l'ongle tous les mois pour faire ce sale boulot.

Les députés de 2019 semblent bien résignés et peu combatifs...